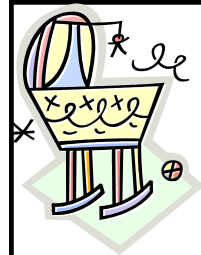


INFO DIVERSES PARENTS / AM



BRIC A BROC BEBE

Organisé par Familles Rurales de CHAVANAY

Vêtements, jouets et matériel de puériculture

Samedi 9 avril de 8h à 17h

au Centre aéré (à côté de la salle polyvalente) à Chavanay

3 € le mètre (restauration et boisson sur place)

Renseignement et réservation : 04 74 87 04 13



AUGMENTATION DE L'INDEMNITE D'ENTRETIEN

- Le montant journalier de l'indemnité d'entretien pour 9 heures d'accueil par jour de présence de l'enfant est de **2,86 euros** (2.856 arrondis à 2.86).
- Le montant horaire est de **0.32 centimes d'euros** (0.3173 arrondis à 0.32).

Rappel sur l'indemnité d'entretien :

« Ce sont les investissements, jeux et matériels d'éveil, ainsi que l'entretien du matériel utilisé, la part de consommation d'eau, d'électricité, de chauffage, etc... »

LA DECLARATION PREREMPLIE CONCERNANT VOS IMPÔTS

- La déclaration de revenus papier qui vous sera adressée en avril prochain, tout comme la déclaration par Internet, sera **préremplie**, c'est-à-dire qu'y figureront le montant des salaires imposables et le montant des rémunérations des heures supplémentaires exonérées d'impôt sur le revenu. Ces chiffres résultent des déclarations faites par les employeurs ou le centre Pajemploi concernant les assistantes maternelles employées par des particuliers.
- Pour les assistantes maternelles qui font l'application du régime fiscal particulier, **ces informations doivent être corrigées, car le montant préindiqué est celui du salaire imposable au sens strict. Il faut alors y ajouter le montant des indemnités d'entretien et de nourriture perçues et en déduire la somme forfaitaire représentative de frais.** Des cases sont prévues sur la déclarations pour indiquer le montant ainsi corrigé.
- Les assistantes maternelles ont tout intérêt à mentionner, dans les remarques, qu'elles font l'application de leur régime fiscal spécifique, spécialement celles qui effectuent leur déclaration par Internet, car aucun document complémentaire ne peut alors être joint. L'administration saura alors pourquoi les mentions préremplies sont corrigées.

Le RAM peut vous fournir des tableaux vous aidant pour le calcul de vos accueils (plus de 8 heures, moins de 8 heures, périscolaires).



Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien
9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

Horaires des permanences d'accueil (sur RDV) :

Mardi : 13h30 / 18h00, Jeudi : 13h30 / 17h30, Vendredi : 13h30 / 16h30

Tel. : 04 74 87 53 73 - Fax : 04 74 87 30 14 - @ : c.carrotte@pilatrhodanien.fr

Avril, mai, juin 2011 : un trimestre dense

Ce trimestre, le relais vous propose de mettre l'accent sur la professionnalisation des assistantes maternelles. En effet, plusieurs temps formateurs vous sont proposés :

- la suite des séances APP (consulter les dates sur le planning),
- une troisième session : « renforcer ses compétences professionnelles »,
- du recyclage en secourisme,
- de la psychomotricité.

Une conférence autour de la parentalité permettra de réunir les professionnels de l'enfance et les parents.

Nos temps collectifs se poursuivent sur les communes qui accueillent le relais avec la possibilité de bénéficier de l'espace de la médiathèque et d'organiser un pique nique au centre aéré de Chavanay...

Bon trimestre à toutes !

SOMMAIRE

Edito	1
Conférence au relais	1
Sur le chemin de la professionnalisation : le relais vous accompagne...	2
Infos diverses parents / AM	4

MARDI 5 AVRIL : CONFERENCE AU RELAIS

« Communiquer en famille, bien écouter pour s'entendre »

Animée par Françoise MARCHAND, Psychopédagogue et spécialiste en éducation consciente et parentale

Mardi 5 avril à 20h30

Relais Assistantes Maternelles, Communauté de Communes

9 rue des prairies, Pélussin

Salle du Conseil Communautaire (70 places)

- Les relations familiales classiques, recomposées, monoparentales ou homoparentales sont quelquefois parsemées de moments complexes. Cette conférence aborde le problème particulier de la communication au sein du cercle familial, communication qui sous-entend en premier lieu l'écoute de l'autre.
- Communiquer facilement avec ses enfants, son conjoint, parler dans l'écoute de la charge émotionnelle, savoir demander, savoir dire non, savoir remercier.

Une soirée constructive, ouverte aux professionnels de l'enfance et aux parents, animée par une personne surprenante, joyeuse et dynamique.

INSCRIVEZ-VOUS : 04 74 87 53 73 ou c.carrotte@pilatrhodanien.fr

Formation « Renforcer les compétences professionnelles des assistantes maternelles »

(En partenariat avec le RAM de Condrieu, troisième session)

Animée par **Bénédicte DUMONT**, infirmière Diplômée d'État, sophrologue praticien

Rappel des Objectifs et des Moyens pédagogiques :

- Apprendre à augmenter et conserver l'efficacité professionnelle.
- Développer des compétences pour s'adapter aux imprévus et / ou aux urgences liés à la petite enfance et à la progression de l'enfant.
- Acquérir des outils pour anticiper les situations conflictuelles dans les relations avec les enfants et leurs parents.
- Apports théoriques, utilisation de supports écrits ou audio, mises en situations à partir de problématiques proposées par les participantes.

Dates de la session :

- **Le samedi 2 avril, de 8h30 à 12h30**
- **Le samedi 9 avril, de 8h30 à 17h00**
- **Le samedi 16 avril de 8h30 à 12h30**

Organisation de la formation :

- Ouverte à 5 assistantes maternelles.
- Au **RAM de Condrieu**, Espace François Mitterrand, place du marché aux fruits .

Inscrivez vous au 04 74 87 53 73 ou par mail : c.carrotte@pilathodanien.fr



Formation recyclage PSC1 (4 heures)

Animée par deux pompiers moniteurs de l'UDSP 42

Le recyclage est proposé à des personnes qui ont participé en 2006 à la formation aux Premiers Secours organisée par le RAM, ainsi qu' à des assistantes maternelles ayant suivi leur formation avec le Conseil Général depuis 2007.

Dates des séances :

- **Samedi 7 mai de 8h00 à 12h00 (2 groupes de 10 personnes)**
- **Samedi 18 juin de 8h00 à 12h00 (2 groupes de 10 personnes)**

Lieu de la formation :

- **Salle de la tour, vers le bassin nautique à Chavanay**

Une tenue souple et confortable est conseillée.

Une participation financière de 10 euros vous sera demandée.

Inscrivez vous au 04 74 87 53 73 ou par mail : c.carrotte@pilathodanien.fr



Formation « Psychomotricité au relais »

Animée par **Sylvie LAVERGNE**, psychomotricienne

Particularité de la formation :

- Cette formation nécessite l'accord de vos employeurs qui doivent être présents à deux soirées (une de présentation, l'autre de débat).
- La formation se déroule pendant les temps collectifs : groupe de 7 à 8 assistantes maternelles avec les enfants qu'elles accueillent.
- Deux séances sont filmées afin de présenter aux parents et aux assistantes maternelles concernées un montage vidéo qui s'intègre lors de la soirée-débat.

Descriptif de la formation :

- Soirée de présentation de la formation aux assistantes maternelles et aux parents concernés
 - **Le mardi 12 avril de 20h00 à 22h00, salle du Conseil Communautaire, Communauté de Communes**
- 8 séances de psychomotricité **de 9h30 à 11h00, salle de la nautique à Chavanay**
 - **Le jeudi 14 avril**
 - **Le jeudi 21 avril**
 - **Le jeudi 19 mai**
 - **Le jeudi 26 mai**
 - **Le jeudi 9 juin**
 - **Le jeudi 16 juin**
 - **Le jeudi 23 juin**
 - **Le vendredi 01 juillet**
- Soirée vidéo-débat avec présentation du montage vidéo aux assistantes maternelles et aux parents.
 - **Le mardi 28 juin de 20h00 à 22h00, salle du Conseil Communautaire, Communauté de Communes**



Conditions pour participer à cette formation

Ce type de formation nécessite une discussion avec vos employeurs.

Côté employeurs :

- Les parents donnent leur accord concernant la participation de leurs enfants, ainsi que l'autorisation pour que ces derniers soient filmés.
- Les parents sont présents aux deux soirées (les mardis 12 avril et 28 juin).

Côté assistantes maternelles :

- Vous vous engagez à participer à toutes les séances ainsi qu'aux deux soirées
- Votre participation est active et motivée
- Pour des raisons pratiques, la formation se déroule sur la commune de Chavanay. Le Relais veille à ce que le groupe formé intègre aussi des assistantes maternelles d'autres communes.